



Pantin, Jeudi 12 Décembre 2019

MRJC
2 rue de la Paix
93500 Pantin

FFJ
2 rue de la Paix
93500 Pantin

Objet : Lettre au comité d'animation concernant le Comité Stratégique du Service Civique

Cher comité d'animation,

Nous vous adressons cette lettre suite aux récentes nominations pour renouveler le Comité Stratégique du Service Civique.

Ce comité est une instance de l'Agence du Service Civique qui rassemble des structures accueillant des services civiques, des services de l'Etat, ainsi que des élu.e.s de la République. Le MRJC y était présent depuis sa création. Nous étions une des rares organisations à être une petite structure qui accueille des services civiques. Nous apportons notre regard spécifique sur les réalités du monde rural et notre regard en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire. Il était important d'y être de nouveau afin de continuer le travail que nous y faisons.

Nous avons appris avec surprise que le FFJ postulait au renouvellement du comité, tout comme nous. Notre surprise vient du fait que nous n'avons pas de souvenir d'avoir abordé cette question en CA et que nous n'avons pas eu les éléments stratégiques de cette candidature. Le FFJ ainsi qu'une de ses organisations membres (Coexister) ont été admises (ou maintenues) au sein de ce comité stratégique alors le MRJC n'a pas été renouvelé.

Ce choix d'être membre du comité nous questionne car il nous semble que le positionnement du FFJ sur cette politique jeunesse est flou. De plus, aucun temps de travail n'a eu lieu au CA sur ce sujet dernièrement. Nous nous questionnons donc sur la parole que

MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE

2 rue de la Paix • 93500 Pantin • Tél : 0148 10 38 30 • Fax : 0148 44 30 22

mrjc@mrjc.org • www.mrjc.org

APE 9499Z • SIRET 77567648900666

le FFJ va porter au sein du comité stratégique. Pour nous la prise de position sur ce type de politique gouvernementale doit être fine et directe afin d'espérer être entendu et avoir une efficacité. Il y a donc un problème puisque le FFJ regroupe des organisations qui sont contre le service civique et d'autres en faveur de ce dispositif, se retrouvant dans le cadre posé. Le risque est que le FFJ brouille son message en ne portant pas une parole claire.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas votre choix de postuler au comité stratégique du service civique. Il nous aurait semblé plus pertinent que le FFJ travaille plus étroitement avec ses organisations membres. Pour nous ce travail étroit passe par des espaces de coordination et de travail entre organisations ayant des représentations communes ou souhaitant travailler ces questions (ex : coexister et le MRJC quand ils étaient tous les deux membres du comité stratégique et d'autres organisations du FFJ). Cela permettrait de faire avancer les positionnements des différentes organisations membres et d'avoir une véritable efficacité dans le portage d'une voix commune.

Le FFJ est la structure qui permet ces coordinations. Il nous paraît plus important et pertinent que le FFJ anime ces espaces (quitte à ce qu'ensuite on y décide d'une représentation FFJ) plutôt qu'être présente systématiquement en tant que coordination sans message politique clair. Cela pose plus largement la question des représentations du FFJ et de ses orientations au regard des représentations et des orientations des organisations membres. C'est ce que nous avons souhaité aborder lors de l'Assemblée Générale ainsi que dans les réponses que nous avons données à votre questionnaire.

Concernant ces choix d'orientations et par conséquent les choix de représentation, il nous semble essentiel de prendre un temps commun de bilan des orientations du FFJ et de travail sur leur suite. Cela permettrait de donner un véritable sens aux actions en lien avec les aspirations des organisations membres, les intuitions qui ont été à l'origine du Forum et le contexte politique dans lequel nous sommes.

Dans l'attente de rediscuter avec vous,
Bien cordialement,

Le bureau national du MRJC

Sonia Basset

Présidente



MRJC
2 rue de la Paix
93500 Pantin
Tel : 01.48.10.38.30
Fax : 01.48.10.30.22